

Ma ville, notre avenir !



Agenda 21

Stratégie de développement durable

Ville de Morne-à-l'Eau

Juillet 2013





L'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville de Morne-à-l'Eau est cofinancée par :

l'ADEME, la DEAL et la Ville de Morne-à-l'Eau.



Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée aux cabinets

ARENA, ARGOS et Biodiversité.

2



Contacts :

- Véronique SCHWARZ
- Ruddyse GIRARD

38 lotissement Les Mimosas

97122 BAIE MAHAULT

Tél : 06 90 35 32 25

Fax : 05 90 23 76 64

Courriel : veroschwarz@yahoo.fr

Contact :

- Félix LUREL

Immeuble Nevada

Rue Thomas Edison – ZI Jarry

97122 BAIE MAHAULT

Tél : 05 90 81 61 43

felix.lurel@biodiversite.fr

www.biodiversite.fr

Contact :

- Raphaël GAUTHIER

8 rue Raymond Bank – BP 1523

38025 GRENOBLE Cedex

Tél : 04 76 87 70 40

Fax : 04 76 87 70 28

Courriel : contatc@argos-consultants.fr

www.argos-consultants.fr





Sommaire

Introduction _____	4
Une élaboration collective _____	4
La concertation en quelques clics..... _____	5
Le forum 21 d'avenir _____	6
La stratégie de développement durable de la ville de Morne-à-l'Eau _____	10



Introduction

Depuis quelques années, la commune de Morne-à-l'Eau s'est engagée dans une démarche de développement durable et a notamment élaborée son Programme Stratégique d'Ecocitoyenneté et d'Ecodéveloppement. De nombreuses actions de valorisation et de protection des ressources ont ainsi pu être conduites à travers le territoire tout en accompagnant l'économie locale.

L'élaboration d'un Agenda 21 est apparue comme une suite pertinente et logique à la démarche enclenchée. Subséquemment, la ville de Morne-à-l'Eau s'est officiellement inscrite dans ce processus le 5 juillet 2013. Dès lors, le comité de pilotage préalablement mis en place, a approuvé la méthode et le calendrier de travail proposés et plus particulièrement les modalités de mobilisation et de concertation de l'ensemble des acteurs du territoire tant en interne (élus, agents)) qu'en externe (associations, professionnels, citoyens, partenaires).

Faisant suite au diagnostic interne et territorial menés conjointement, l'élaboration de la stratégie de développement durable permet – à partir des enjeux territoriaux identifiés – de disposer pour les 15 à 20 ans à venir des axes d'actions prioritaires qui vont « orienter » le développement durable de la commune de Morne-à-l'Eau.

Ce document sera amené à évoluer et à être actualiser dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Une élaboration collective

La stratégie de développement durable de la ville de Morne-à-l'Eau résulte de la mise en œuvre d'un processus participatif et de concertation. Ainsi, plusieurs temps forts ont concouru à la co-construction de cette stratégie parmi lesquelles :

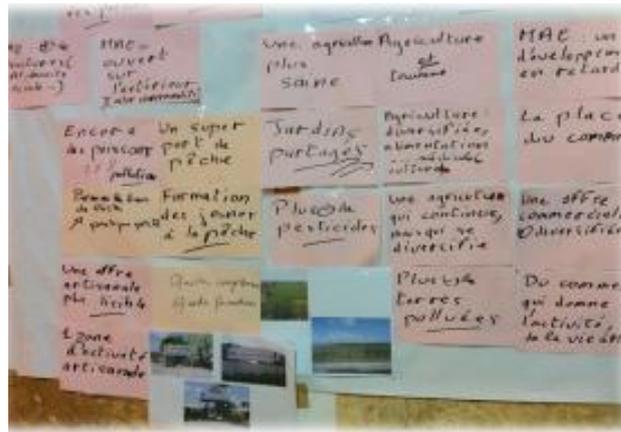
- Le forum 21 d'avenir, forum prospectif ouvert à tous, a permis aux participants de se projeter dans l'avenir et de partager leur vision du « Morne-à-l'Eau de demain ».
- Les ateliers ville furent également un lieu de débats et d'échanges ouvert aux agents et élus
- Le comité de pilotage a pu émettre ses observations et propositions d'amélioration (copil du vendredi 19 juillet 2013).



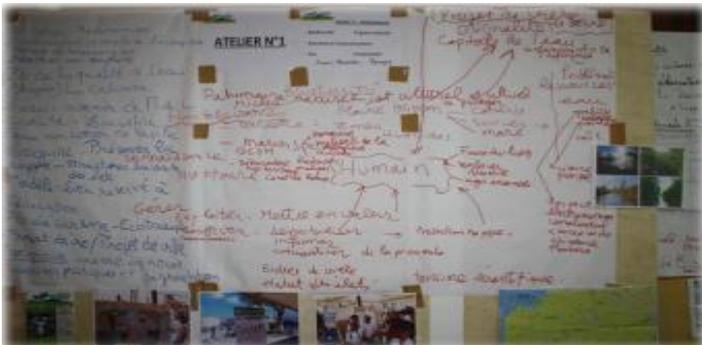
La concertation en quelques clics.....

Forum 21 d'avenir

**Samedi 13 juillet
2013**



5



Ateliers Ville



**Mardi 16 et jeudi 18
juillet 2013**



Le forum 21 d'avenir

Le 13 juillet 2013, un Forum 21 d'avenir s'est tenu place Gerty ARCHIMEDE. Ouvert à toute la population, il a été l'occasion pour les participants de pouvoir se projeter à une échéance de 10 – 15 ans pour dessiner les contours Morne-à l'Eau de demain. Ils ont été invités à se libérer des contraintes administratives, financières, techniques ou autres pour pouvoir imaginer un territoire du souhaitable. Cette vision vous est décrite ci-après autour des propositions émanant des citoyens.

Atelier thématique n°1 et 2:
Quelle est votre vision de Morne-à-l'eau dans les 10 prochaines années pour:
La biodiversité, les espaces et ressources naturels, l'écotourisme, l'agriculture les déchets?

6

La commune de Morne-à-l'Eau aura :

- Pu se développer à partir de son capital en eau
- Développer une éco-cité avec l'eau au cœur de la ville
- Pu garder un équilibre entre les espaces naturels, les espaces agricole et le cadre de vie
- Un développement appuyé sur les ressources naturelles et culturelles
- Su gérer et exploiter le patrimoine naturel pour satisfaire les besoins des Mornaliens
- Préserver la qualité de l'eau et des sols
- Adopter des pratiques non polluantes
- Renforcer l'assainissement
- Etendu son réseau d'eau potable
- Remise en état les sites altérés
- Pu embellir ces entrées de ville
- Pu étendre le compostage sur l'ensemble de son territoire
- Développer des métiers autour de l'environnement et du patrimoine
- Mis en valeur le canal des Rotours, les canaux de la plaine de Grippon et la plage de Babin



Atelier thématique n°3:
Quelle est votre vision de Morne-à-l'eau dans les 10 prochaines années pour:
Les Services à la population, la santé, l'action sociale,
L'accessibilité, les TIC, la communication ?

La commune de Morne-à-l'Eau aura :

- Prévues des réserves foncières pour le logement
- Diminuée la pression fiscale,
- Facilitée l'accession à la propriété
- Un logement social de qualité et bien équipé
- Un habitat plus respectueux de l'environnement
- Une mixité sociale réussie (habitat)
- Logement maîtrisé
- Des taxis présents à Morne-à-l'Eau
- Moins d'inégalités sociales, moins de pauvreté et de précarité
- Une accessibilité totale (trottoirs, bus)
- Des guichets de proximité ouverts pour les personnes à mobilité réduite
- Des établissements et services pour personnes âgées
- Des offres de soins diversifiés (public + privé) , et davantage de médecins spécialisés
- Un relais d'urgence médical
- Des salaires plus élevés
- Des cybercafés et des lieux de rencontre
- Un wifi gratuit sur la place
- Un territoire vivable et respirable
- Moins d'impôts



Atelier thématique n°4: Quelle est votre vision de Morne-à-l'eau dans les 10 prochaines années pour: La culture, les loisirs, l'éducation, le sport, l'identité, la citoyenneté?

La commune de Morne-à-l'Eau aura :

- Pu définir le nombre d'habitants quel peut accueillir sur son territoire
- Une vie associative qui propose
- Un tissu associatif constructif – un réseau formalisé porteur de politique
- Un tissu associatif sportif plus présent
- Des équipements sportifs adaptés
- Une stratégie cohérente, réfléchie
- Des habitants associés aux projets en amont
- Des habitants qui participent à la vie de la cité
- Plus de transport fluvial
- Des Transports internes moins chers
- Une organisation des transports
- Des habitants ambassadeur de leur commune
- Une démocratie participative
- Une école de musique
- Un cimetière, symbole de davantage de fierté
- Une pu véhiculer une image de ses richesses (qui ne se limite au cimetière)
- Une identité conservée et affirmée
- Une petite salle confortable à taille humaine pour les loisirs
- Aider les nouveaux arrivants à s'intégrer
- Le Carnaval de retour sur sa commune
- Une bonne prise de conscience de l'environnement
- Encore du crabe
- Vieux bourg, comme bourg de MAL ????



Atelier thématique n°5:
Quelle est votre vision de Morne-à-l'eau dans les 10 prochaines années pour:
Le tourisme, la pêche, l'emploi, l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'insertion
les jeunes ?

La commune de Morne-à-l'Eau aura :

- Pas un tourisme de masse
- Un développement touristique maîtrisée (respectueux de l'environnement)
- Régler la problématique des embouteillages
- Sa plage de Babin aménagée
- Un tourisme créateur de richesse
- Le crabe comme symbole de sa culture et de son patrimoine
- Ville touristique
- Su vendre ses produits et richesses patrimoniales : balades, architecture, mangrove
- Mis en valeur des grands architectes, et des bâtis
- Une offre commerciale en lien avec la vie de la commune
- Une atmosphère de sécurité
- Un site internet
- Un tourisme structuré, organisé et professionnel
- Revu la place du commerce
- Une offre commerciale plus diversifiée
- Un commerce qui donne de l'activité et de la vie à la commune
- Une agriculture diversifiée(alimentaire, médicale, culture)
- Moins de terres polluées
- Moins de pesticides
- Une agriculture plus saine
- Des jardins partagés
- Plus de structure (CAF, sécurité sociale...)
- Régler la problématique du chômage à travers l'éducation scolaire et l'éducation des parents
- Pu s'ouvrir vers l'extérieur et l'intercommunalité
- Un super port de pêche
- Une formation des jeunes à la pêche
- Pu définir les compétences et les formations nécessaires
- Encore des poissons (pollutions)
- Préserver les lieux de pêche, diversifié les pratiques de pêche
- Une offre artisanale lisible
- Une zone d'activité artisanale



La stratégie de développement durable de la ville de Morne-à-l'Eau

Le travail réalisé a permis d'aboutir à la co-construction d'une stratégie de développement durable à moyen et long terme ayant pour principes généraux de :

- Mettre l'homme au centre (éduquer, sensibiliser responsabiliser)
- Faire un projet partagé de ville et de vie
- Décloisonner les approches et les espaces
- Concevoir un projet pourvoyeur de lien social et d'emploi
- S'épanouir dans un environnement préservé et sûr

Et les trois axes transversaux suivants :

- Vers la continuité écologique
- Préserver la nappe souterraine
- Promouvoir l'homme

Ainsi, il a été retenu 8 ambitions (ou axes stratégiques de développement durables) et 24 objectifs à atteindre.

Les 8 ambitions ont toutes le même degré d'importance, elles ne sont donc volontairement pas numérotées. Pour faciliter la présentation et la compréhension, les ambitions ont été listées et leur ordre d'apparition ne saurait être le reflet d'une éventuelle hiérarchisation.



Un cadre stratégique basée sur 8 ambitions :

- **Ambition A – Préservation de l’environnement et amélioration du cadre de vie**
- **Ambition B – Valorisation des ressources naturelles et patrimoniales à des fins économiques**
- **Ambition C – Animation de la vie locale et le développement d’une citoyenneté active et responsable**
- **Ambition D – Maintien et renforcement de la cohésion sociale et des solidarités, notamment à l’égard des personnes les plus fragiles ou en difficulté et des jeunes**
- **Ambition E – Développement d’une activité économique de proximité, facteur de lien social et d’emploi**
- **Ambition F – Réduction de la dépendance aux énergies fossiles et de ses impacts**
- **Ambition G – Réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l’environnement**
- **Ambition H - la collectivité pilote d’une politique globale à l’échelle de la Caraïbe**

Des ambitions déclinées selon 3 objectifs à atteindre.



Ambitions retenues	Objectifs à atteindre
Ambition A - Préservation de l'environnement et amélioration du cadre de vie	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préserver les milieux naturels, terrestres et marins 2. Préserver la qualité de l'eau et des sols 3. Préserver et respecter l'équilibre entre les espaces agricoles, les espaces naturels et les espaces urbanisés
Ambition B - Valorisation des ressources naturelles et patrimoniales à des fins économiques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer Morne-à-l'Eau à partir de son capital en eau 2. Gérer et exploiter les patrimoines naturel, traditionnel, historique, culturel (identité, mémoire, petit patrimoine rural ...) 3. Valoriser les productions locales
Ambition C - Animation de la vie locale et le développement d'une citoyenneté active et responsable	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir et consolider une vie culturelle et sportive dynamique et mobilisatrice 2. Permettre à chacun d'être acteur de son territoire 3. Favoriser l'émergence d'une éco-citoyenneté par tous (habitants, associations, entreprises ...)
Ambition D - Maintien et renforcement de la cohésion sociale et des solidarités, notamment à l'égard des personnes les plus fragiles ou en difficulté et des jeunes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer du lien social et de la solidarité 2. Accompagner l'entraide à la vie quotidienne et l'autonomie (logement, services à la population ...) 3. Faire de la jeunesse un atout pour demain
Ambition E - Développement d'une activité économique de proximité, facteur de lien social et d'emploi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer les conditions de réussite d'un développement économique structuré, organisé et animé 2. Favoriser l'émergence d'activités économiques liées aux potentialités environnementales et patrimoniales du territoire (écotourisme, agriculture et pêche durable, architecture, monuments ...) 3. Animer et accompagner le développement d'un secteur de l'économie sociale et solidaire (insertion professionnelle ...)



Ambitions retenues	Objectifs à atteindre
Ambition F – Réduction de la dépendance aux énergies fossiles et de ses impacts	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutter contre les inégalités énergétiques et promouvoir un habitat économe en énergie 2. Repenser les modes de déplacement et de transport sur le territoire 3. Explorer les potentialités locales en matière d'énergie renouvelable
Ambition G – Réduction des nuisances ayant un impact potentiel sur la santé et l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lutter contre les nuisances et pollution du territoire (assainissement, carrière, sol, air, gestion des déchets ...) 2. Favoriser des pratiques respectueuses pour l'environnement (mode de production, de consommation, labellisation ...) 3. Réduire la vulnérabilité du territoire et des hommes
Ambition H - la collectivité pilote d'une politique globale à l'échelle de la Caraïbe	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diminuer l'impact écologique de la ville 2. Développer un fonctionnement au quotidien éco-exemplaire (politique d'achats durables, éco-gestes ...) 3. Faire des élus et des agents les vecteurs du changement au sein de la collectivité

